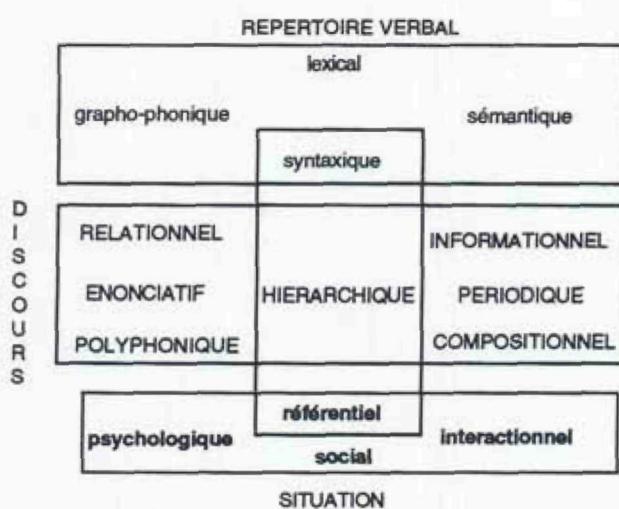


Etude des plans d'organisation syntaxique, hiérarchique et référentiel du dialogue: autonomie et interrelations modulaires

E. Roulet

Université de Genève

0. J'ai esquissé dans Roulet 1991 et 1995a une approche modulaire qui doit permettre de décrire les propriétés situationnelles, discursives et linguistiques de toutes les formes et activités discursives et leurs interrelations, à l'aide d'une quinzaine de systèmes de connaissances indépendants (ou modules), selon le schéma suivant:



En l'état, il s'agit au mieux d'un premier inventaire des principales dimensions à prendre en compte dans la description de discours, qu'ils soient dialogiques ou monologiques, écrits ou oraux, et de quelques hypothèses sur le contenu des modules et sur les interrelations entre ceux-ci

dans la construction et l'interprétation de ces discours. Mais l'intérêt d'une approche modulaire, comme on le voit en syntaxe dans la théorie du gouvernement et du liage, c'est de permettre de mieux définir et situer des notions souvent confondues ou présentées comme exclusives, comme celles de phrase, de tour de parole, d'intervention, de séquence, de mouvement discursif et de mouvement thématique, et de mieux poser certains problèmes comme celui de la délimitation des frontières entre le syntaxique, le discursif et le praxéologique.

C'est précisément les problèmes de la définition des unités minimales et maximales et de la délimitation des frontières entre les plans d'organisation du dialogue syntaxique, hiérarchique et référentiel que j'aimerais aborder ici, en soumettant à la discussion quelques hypothèses. Cela me permettra de mettre en évidence la place centrale occupée dans le modèle par les modules syntaxique, hiérarchique et référentiel, et de poursuivre, - et corriger sur certains points -, la réflexion amorcée dans Roulet (1995b) sur les interrelations entre structures hiérarchique discursive et praxéologique à partir des propositions de Bange (1992), de Bouchard (1993) et de Trognon (dans Ghiglione & Trognon 1993). Je serai amené ainsi à aborder une zone de l'activité dialogique qui déborde largement le territoire traditionnel de la linguistique du discours et qui soulève des problèmes redoutables, mais j'espère que les spéculations présentées ici, à défaut d'offrir des solutions satisfaisantes, permettront de faire progresser le débat.

Je rappelle que les modules syntaxique, hiérarchique et référentiel occupent une place centrale dans le modèle parce que ce sont eux qui en assurent la nécessaire récursivité et qui permettent ainsi d'engendrer une infinité de structures syntaxiques, discursives et praxéologiques. J'essaierai de montrer que ce sont aussi ces trois modules qui permettent de fixer les limites entre le linguistique, le discursif et le situationnel, pour reprendre un problème traité par Charaudeau (1989).

1. Le contenu du **module syntaxique** est certainement, des trois, le mieux connu. Il est d'ailleurs sans doute organisé, comme le propose la théorie du gouvernement et du liage, en sous-modules (voir pour une présentation détaillée Haegeman 1994). Il est conçu comme autonome et caractérisé par

des principes, ainsi que des types de constituants et de relations, qui lui sont propres.

Je ne me livrerai pas ici à une étude approfondie des interrelations entre les contraintes syntaxiques et discursives dans la construction des dialogues, qui font l'objet de recherches conduites par l'équipe de Rubattel à Neuchâtel, mais j'aimerais aborder rapidement deux problèmes: celui de la définition de l'unité syntaxique maximale, qui est important pour fixer les frontières entre le syntaxique et le discursif, et celui des correspondances entre structures syntaxiques et discursives.

Sur le premier point, j'ai montré dans Roulet (1990 et 1993), en m'appuyant en particulier sur Milner (1989), que les unités les plus grandes engendrées par le module syntaxique ne sont pas les phrases (qui ne sont pas des unités du système de la langue), mais ce qu'on peut appeler des propositions maximales, c'est-à-dire des unités dont les constituants sont articulés par des relations et des marques syntaxiques (ordre, réction, subordination ou coordination). Selon cette définition, les exemples suivants:

- (1) de ce livre, je n'ai jamais entendu parler
- (2) il ne viendra pas, car il est fatigué
- (3) il ne viendra pas, parce qu'il est fatigué
- (4) il ne viendra pas parce qu'il est fatigué (=c'est parce qu'il est fatigué qu'il ne viendra pas)

sont analysés en une seule proposition maximale, la différence entre (3) et (4) tenant au noeud auquel est rattaché la causale, IP dans le premier cas, VP dans le second (cf. Ferrari 1992 et 1994).

En revanche, les exemples suivants:

- (5) ce livre, je n'en ai jamais entendu parler
- (6) il ne viendra pas, il est fatigué
- (7) il ne viendra pas; en effet il est fatigué
- (8) il y a du poulet dans le frigo, parce que je n'ai pas envie de faire à manger
- (9) elle est malade, car je ne l'ai pas vue de la journée

sont analysés en deux propositions maximales qui ne sont pas liées par une relation syntaxique (comme le montre très bien Ferrari 1992 pour les deux derniers exemples). Les liens qui peuvent être établis entre les deux constituants, qui forment en fait deux actes discursifs, à partir de l'intonation et des indications données par le connecteur, ne relèvent pas de la

structure grammaticale de la langue, mais de la structure pragmatique du discours. Cette conception renvoie donc aux modules discursifs hiérarchique et relationnel le traitement de constructions traditionnellement décrites dans le module syntaxique.

A noter que la distinction que j'ai établie n'exclut pas les cas d'ambiguïté structurale et de métanalyse. Ainsi, dans

(10) *ce livre, je le cherche depuis deux semaines,*
la morphologie du français ne permet pas de déterminer le statut de ce livre, et l'exemple peut être analysé en deux actes discursifs, comme (5), ou en un seul, comme (21).

Par ailleurs, comme le montre bien Berrendonner (1990), on observe des cas de métanalyse (ou restructuration), c'est-à-dire des formes hybrides, qui sont des traces de l'évolution diachronique. Ainsi dans un énoncé courant en français parlé comme

(11) *de ce livre, je n'en ai plus entendu parler,*
qui combine des traits des structures de (1) et de (5).

Si la distinction entre unité syntaxique maximale (la proposition maximale) et unité discursive minimale (l'acte discursif, tel qu'il est défini dans Roulet 1991) est ainsi plus claire, cela n'implique pas qu'il y ait coïncidence entre les frontières des unités syntaxiques et discursives dans la linéarité du discours. Contrairement aux approches qui posent intuitivement une relation bi-univoque entre l'acte de langage, qui serait l'unité minimale du discours, et la proposition syntaxique, on ne peut affirmer ni que l'unité discursive minimale se réalise sous la forme de l'unité syntaxique maximale, la proposition maximale, ni qu'elle est constituée au plan syntaxique de propositions maximales. C'est d'ailleurs pourquoi on doit affirmer, contre Benveniste (1966), que le discours présente une structure hiérarchique, mais qu'on doit aussi admettre avec lui qu'il y a discontinuité entre structures syntaxiques et discursives, entre langue et discours.

A côté des cas où les frontières syntaxiques et discursives coïncident, avec superposition d'une proposition maximale et d'un acte discursif, comme en (4), ou de deux propositions maximales et de deux actes discursifs, comme en (5), (6), (7), (8) et (9), on observe des cas où elles ne coïncident pas.

cident pas, une proposition maximale correspondant à deux actes discursifs, comme dans (1), (2) et (3).

Ces exemples témoignent clairement d'une part, de l'indépendance des structures hiérarchiques syntaxiques et discursives et, d'autre part, de la nécessité d'examiner les interrelations entre celles-ci dans la production et l'interprétation des dialogues.

2. Le contenu du module hiérarchique discursif a été bien décrit dans les travaux genevois (voir en particulier Roulet & al. 1985, sous une forme révisée dans Roulet 1991, et, pour une première tentative de formalisation, Moeschler 1989), même si les frontières en restent floues. Il est caractérisé par des principes (par exemple, de complétude), ainsi que par des types de constituants (échange, intervention et acte discursif) et de relations (illocutoires initiatives et réactives, et interactives), qui lui sont propres. C'est d'ailleurs pourquoi j'exclus toutes les tentatives de définition de l'échange ou de l'intervention en termes d'unités thématique ou de prise de parole (cf. Rémi-Giraud 1987, Charaudeau, Croll & Gormati 1991, Bange 1992), qui résultent d'une confusion entre différents plans d'organisation du dialogue.

J'ai répondu dans Roulet (1995a et b) aux diverses objections formulées récemment à l'encontre de la conception genevoise de la structure hiérarchique par Bouchard (1987), Kerbrat-Orecchioni (1990) et Vion (1992). Je n'y reviens donc pas ici, sinon pour réaffirmer fermement la nécessité d'autoriser l'enchâssement d'un constituant de rang supérieur, par exemple un échange, dans un constituant de rang inférieur comme l'intervention. Bien que jugé incohérent ou mal formé par Charaudeau, Croll & Gormati (1991, 248) et Vion (1992, 170), ce type d'enchâssement n'est pas seulement autorisé, mais joue un rôle majeur, dans la structure hiérarchique de modèles aussi différents que la théorie tagmémique de Pike (1967) ou la théorie du gouvernement et du liage (cf. Haegeman 1994): de même que la possibilité d'enchâsser une proposition (par exemple relative), constituant de rang supérieur, dans un constituant de rang inférieur comme le *ntagme nominal* est une propriété importante de la récursivité forte du modèle syntaxique (par opposition à une récursivité élémentaire du type $S > aSb$), la possibilité d'enchâsser un échange dans une intervention est une

propriété constitutive de la récursivité du discours. S'il fallait un dernier argument à l'appui de ce type d'enchâssement, il suffit de penser à l'activité de négociation, qui n'est pas concevable sans la possibilité d'ouvrir des négociations secondaires sur des points particuliers des propositions ou des réactions des protagonistes.

Si la frontière inférieure du discursif (avec le syntaxique) est bien cernée (cf. Roulet 1990, 1993), la frontière supérieure n'a jamais été clairement élucidée: en témoignent les hésitations constantes dans les travaux genevois sur la manière de traiter les échanges d'ouverture et de clôture et sur l'existence d'unités discursives de niveaux supérieurs à l'échange comme la transaction ou l'incursion. Je proposerai une solution à ce problème en conclusion de ma réflexion.

Quant au problème des interrelations entre structures syntaxiques et discursives, que j'ai déjà abordé à propos du module syntaxique, j'aimerais ajouter ici un élément, qui mérite une étude plus approfondie, le degré d'isomorphisme entre les structures produites par les deux modules. A côté des cas où on observe les mêmes configurations, comme dans l'exemple suivant, formé, au plan syntaxique d'une proposition principale entourée de deux propositions subordonnées et, au plan discursif, d'un acte principal entouré de deux actes subordonnés:

(12) S'il est pas là-dans, ben c'est pas grave, parce qu'moi j'peux l'avoir
on observe des configurations différentes. Dans

- (6) il ne viendra pas, il est fatigué
- (7) il ne viendra pas, en effet il est fatigué

on a affaire, du point de vue syntaxique, à deux propositions maximales, de même niveau, alors que du point de vue discursif, on a affaire à un acte principal, suivi d'un acte subordonné.

Ainsi, la même structure hiérarchique discursive peut être réalisée par des structures syntaxiques différentes: juxtaposition de deux propositions indépendantes, ou proposition indépendante formée d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée.

3. Si les modules syntaxique et hiérarchique discursif sont assez bien connus, le **module** que j'appelle **référentiel** soulève des problèmes complexes; c'est qu'il couvre un champ considérable, peu abordé jusqu'ici, et qui échappe en bonne partie aux instruments du linguiste. Dans Roulet (1991), je définissais ainsi le contenu de ce module: il "traite à la fois du monde d'événements et d'objets, tel qu'il est perçu [*et j'ajouterais aujourd'hui construit*] par les interlocuteurs, dans lequel le discours s'insère et du monde (qui peut coïncider plus ou moins avec le précédent) dont il parle. Il traite par conséquent d'une part de la place du discours, comme action, dans une structure actionnelle plus vaste, et d'autre part, de la manière dont la structure et le contenu du discours sont [partiellement] déterminés par l'univers de référence, tel qu'il est perçu [*et construit*] dans une certaine culture".

Plusieurs travaux récents confirment la nécessité d'inscrire les recherches sur le dialogue dans une perspective praxéologique et cognitive plus vaste, qui avait déjà été bien affirmée, mais un peu vite oubliée, dans un des tout premiers travaux genevois (Auchlin & Zenone 1980). Bange (1992) montre la nécessité de traiter le dialogue comme une activité conjointe et de prendre en compte la structure praxéologique, dans le cadre d'une théorie de l'action, pour résoudre "le problème des macrostructures des interactions" (24); corollairement, il rappelle le rôle de schémas d'action prototypiques dans la structuration de certaines parties (ouverture, clôture) et de certains types de dialogue (comme le *Beratungsgespräch* décrit par Kallmeyer 1985). A quoi on peut ajouter que les dialogues, et en particulier les derniers mentionnés, renvoient souvent à des objets et à des lieux qui sont des champs structurés sous la forme de schémas cognitifs. Par ailleurs, Bouchard (1993 et ici-même), après Kerbrat-Orecchioni (1990), insiste sur la nécessité de prendre en compte l'au-delà et l'à côté du dialogue, c'est-à-dire d'une part, l'inscription du dialogue dans des objectifs plus lointains et, d'autre part, le rôle des activités non verbales intersticielles ou concomitantes au dialogue. Enfin, je rappelle que la relation que j'avais établie dans Roulet & al. (1985) entre la structure de l'échange et celle d'une négociation constituait une première tentative de prise en compte de la dimension praxéologique du dialogue.

Ces différentes dimensions praxéologiques et cognitives du dialogue apparaissent clairement dans le dialogue en librairie annexé, dont j'avais

proposé une première analyse dans Roulet (1981), même si j'avais fait alors l'impasse sur celles-ci (elles sont en revanche bien décrites dans les analyses de dialogues en librairie en italien et en anglais présentées dans Aston éd. 1988):

- a) on y observe le développement d'une activité conjointe, sous la forme d'une négociation à différents niveaux, entre le client et le libraire, pour aboutir à la livraison du livre;
- b) à la différence d'une conversation à bâtons rompus, le déroulement du dialogue reflète un schéma d'action typique de l'acquisition d'un objet dans un magasin;
- c) le fait que la transaction porte sur un livre et se déroule dans une librairie renvoie à certains schémas cognitifs (organisation des connaissances sur les livres et sur la disposition du magasin);
- d) l'achat du recueil répond pour le client à un projet d'action plus vaste: la mise en scène d'une nouvelle;
- e) le dialogue est accompagné d'activités non discursives dont certaines au moins sont constitutives de l'interaction: entrée, recherche du livre sur les rayons ou dans un catalogue, etc.

Si ces différentes composantes ont ainsi fait l'objet d'un premier inventaire, on ne voit pas très bien comment elles se combinent dans la structuration d'un dialogue. J'aimerais formuler ici quelques hypothèses sur la manière dont elles s'articulent dans le module référentiel.

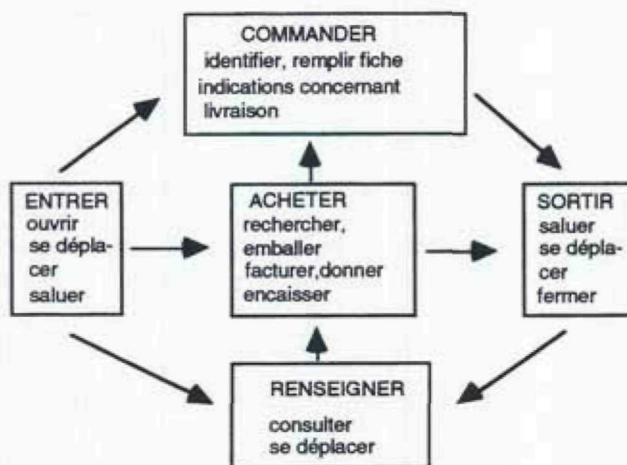
Comme je serai amené traiter d'activités verbales et non verbales, j'aimerais commencer par préciser le sens de ces termes, en introduisant une opposition supplémentaire entre actes discursifs et non discursifs. Si l'opposition verbal/non verbal renvoie au support principal de l'acte (parole ou geste), l'opposition discursif/non discursif renvoie à la fonction de l'acte (illocutoire ou non). On sait en effet fort bien, au moins depuis les travaux de Pike (1967), que des interventions de fonction illocutoire, comme saluer ou refuser, peuvent être réalisées par des gestes; elles sont pour moi de nature discursive et entrent dans la constitution de l'échange; il en va de même pour les interventions à fonction illocutoire d'information qui peuvent être réalisées partiellement ou totalement par des actes d'ostension: montrer un bâtiment, un dessin, etc.

Essayons de montrer maintenant comment les différentes composantes praxéologiques s'articulent. A un premier niveau, le plus global, on peut admettre avec Bange (1992), qui s'appuie sur les travaux de psychologues de l'action (en particulier von Cranach et Aebl), que toute activité présente une structure hiérarchique et séquentielle. C'est vrai des activités quotidiennes, verbales et non verbales, des protagonistes de l'échange annexé (par exemple les activités professionnelles et personnelles du libraire), de leurs projets d'action (par exemple l'ensemble des activités que le client envisage d'accomplir pour mettre en scène la nouvelle de Wilde), de l'ensemble des activités que les protagonistes mènent conjointement (par exemple, l'achat du livre, du premier passage en librairie à la livraison de la commande la semaine suivante) ou d'une partie seulement de celle-ci (comme le dialogue annexé). Je précise simplement, pour éviter tout malentendu, que je ne peux retenir l'hypothèse de Bange (1992) selon laquelle le tour de parole serait l'unité de base de la structure hiérarchique: comment peut-on considérer comme une unité praxéologique homogène les remerciements qui concluent un échange et la demande d'information qui ouvre le suivant? (voir aussi les arguments convaincants de Searle 1992 et de Trognon & Ghiglione 1993).

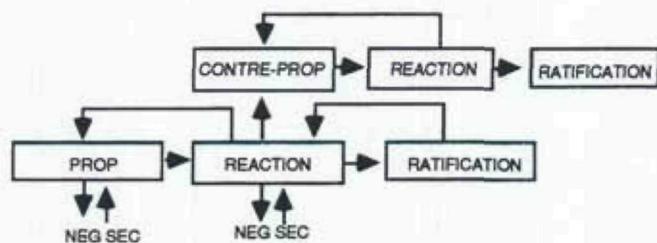
La structure praxéologique va bien au-delà des échanges décrits dans le module hiérarchique discursif; outre le fait qu'elle peut concerner des activités non conjointes ou des activités conjointes de nature non discursive, elle inclut des objectifs extra-discursifs, ce qui la soumet à d'autres contraintes de complétude; de plus, elle intègre des activités non discursives superordonnées, interstielles ou concomitantes aux activités discursives. Je précise, à propos de ces activités, que, sans dénier leur rôle dans l'interaction verbale, je ne m'intéresserai ici ni aux "mouvements accompagnateurs du flux parolier" (les "co-verbaux" de Cosnier 1987, décrits en particulier dans le chap. 2 de Charaudeau & al. 1991), ni aux activités que l'on peut considérer comme indépendantes de l'activité principale, ou qui sont au moins marginales par rapport à celle-ci, comme, par exemple, se moucher ou fumer une cigarette.

Certaines de ces activités, de nature routinière, sont réglées par des **schémas d'action**. Ainsi, pour les diverses opérations concernant un objet dans un magasin, on peut représenter le schéma d'action par l'organigramme suivant, très simplifié, qui intègre des activités non discursives, et

qui doit être complété par l'indication des rôles des protagonistes (libraire et client):

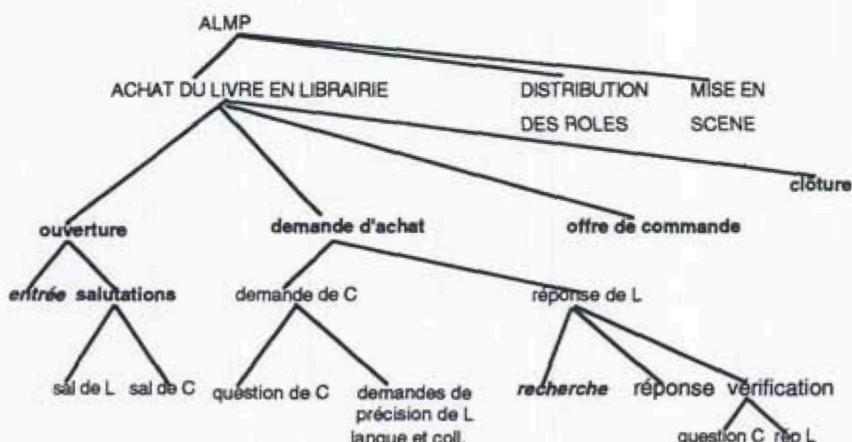


On constate que ce schéma d'action, qui autorise plusieurs parcours, s'en tient à l'indication des grandes étapes possibles d'une transaction, sans décrire la manière dont celles-ci peuvent être gérées ou négociées par les protagonistes (à la différence d'Auchlin & Zenone 1980 et d'Aston 1988). C'est que cette dernière dimension relève pour moi d'un processus général, indépendant de schémas d'action particuliers, qui intervient dans toute activité conjointe à dominante verbale, même celles, comme les conversations à bâtons rompus, qui ne sont pas contraintes par un schéma d'action, je veux parler du **schéma de négociation** que j'ai présenté dans Roulet & al. (1985) et dans Roulet (1992), et que je reprends ici sous une forme légèrement modifiée:



En résumé, toute activité présente une structure praxéologique hiérarchique et séquentielle, et la structure de certaines parties de cette activité peut être déterminée plus précisément par la structure hiérarchique et/ou séquentielle d'un schéma d'action prototypique et/ou du schéma de négociation.

Ainsi, on peut décrire la structure praxéologique de l'activité "acheter un livre pour monter une pièce de théâtre" (ALMP), envisagée du point de vue du client, à l'aide de la structure hiérarchique suivante, partielle et très simplifiée:

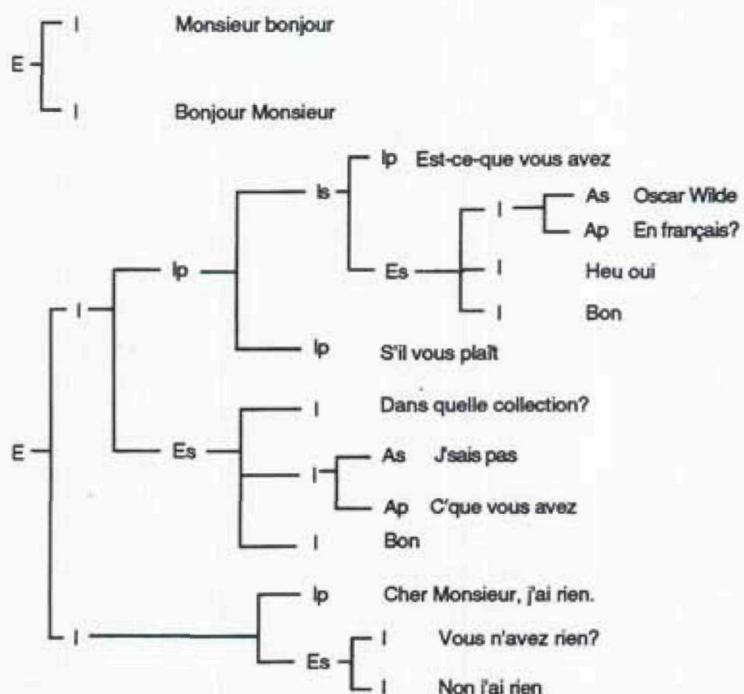


J'ai distingué, dans cette structure praxéologique globale, ce qui relève du projet d'action du client (en majuscules), ce qui relève du schéma d'action de l'acquisition d'un livre dans une librairie (en gras), incluant les activités non discursives (en italiques), et, pour la structure interne de chacune de ces activités, ce qui relève du schéma de négociation (non marqué).

On pourrait conclure un peu rapidement de ce qui précède, comme de la lecture des schémas proposés par Bange (1992, 180 et 187) pour la construction hiérarchique d'une conversation, que la structure hiérarchique

du dialogue s'intègre complètement dans une structure praxéologique et qu'elle ne relève donc pas d'un module ou système de connaissances distinct. C'est oublier que l'échange est formé de constituants et de relations, et soumis à des principes de complétude, spécifiques et proprement discursifs. La logique illocutoire développée par Searle et Vanderveken (cf. Vanderveken 1992) et étendue récemment à la description de la structure des dialogues par Trognon (dans Ghiglione & Trognon 1993) s'applique d'ailleurs à ce niveau-là.

La structure praxéologique d'une activité ne doit pas être confondue avec la structure des échanges qui peuvent la constituer en tout ou partie, même si tous deux présentent une structure hiérarchique et si on peut observer un certain isomorphisme entre des parties de celles-ci, comme le révèle la comparaison entre le schéma précédent et le suivant:

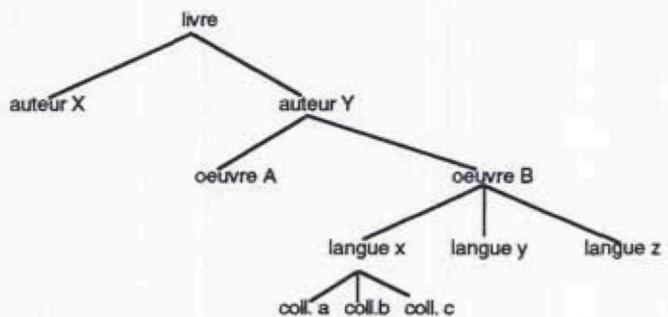


Ceci dit, l'isomorphisme qu'on peut observer entre la structure d'une négociation et la structure hiérarchique d'un échange montre bien que cette dernière n'est pas, comme certains ont pu le dire, une simple combinatoire formelle et qu'elle ne répond pas seulement à l'exigence de récursivité, mais qu'elle a un fondement dans la structure d'un certain type d'activité discursive.

Je fais donc l'hypothèse qu'une interaction verbale ne se laisse ramener ni à une structure hiérarchique et relationnelle discursive, comme dans les travaux genevois antérieurs, ni à une structure praxéologique générale, comme le laisse entendre Bange (1992), mais qu'elle est constituée par la combinaison des deux modes de structuration.

Quand Bouchard (1993) distingue, à juste titre, l'échange verbal, tel qu'il est défini dans le modèle genevois avec ses règles propres de complétude, de l'échange qu'il appelle empirique, qui s'inscrit dans une structure praxéologique plus large et inclut des activités non discursives interstitielles ou concomitantes, il saisit bien cette double structuration, praxéologique et discursive, de toute activité dialogique. Mais l'emploi qu'il fait du même terme d'échange, accompagné dans un cas de l'adjectif *empirique*, peut renvoyer à un seul mode de structuration et risque d'entraîner de fâcheuses confusions. Il me paraît plus clair de distinguer deux dimensions constitutives du dialogue, définies par des principes, des constituants et des relations différents, qui relèvent de modules différents, mais qui sont complémentaires et en constante interrelation.

Outre les différentes composantes de la structure praxéologique des activités des protagonistes, le module référentiel traite de l'organisation des champs (en particulier des lieux et des objets) touchés par ces activités. Si l'on spécifie le lieu et l'objet de la négociation ou, le cas échéant, du schéma d'action, par exemple un restaurant et une première rencontre ou une librairie et une oeuvre, cela met en jeu des schémas cognitifs liés à l'organisation spécifique de ces champs. Ainsi, pour le livre, on peut envisager le schéma suivant, qui ressort des questions mêmes posées par le libraire:



On peut noter d'emblée le lien entre ce schéma et le déroulement de la négociation: une définition insuffisamment précise de l'objet sur lequel porte la proposition initiale, par exemple l'oeuvre A de l'auteur X s'il s'agit d'une oeuvre littéraire connue non francophone, risque fort d'entraîner l'ouverture de négociations subordonnées pour déterminer la langue et la collection. On peut mettre aussi en évidence un lien entre ce schéma, qui décrit l'organisation d'objets *du* discours et relève du module référentiel, et le développement thématique par transition progressive (pour reprendre le terme de Fornel 1986) de la première partie du dialogue, qui introduit des objets *de* discours dérivés et relève du module informationnel.

Les hypothèses que j'ai formulées permettent de revenir sur le problème délicat et guère traité jusqu'ici de la limite supérieure des structures discursives.

Si l'on admet que les unités les plus grandes engendrées par le module hiérarchique discursif sont les échanges, caractérisés par des principes de complétude, ainsi que par des types de constituants (intervention et acte discursif) et de relations (illocutoires et interactives) spécifiques, il en découle que toutes les structures de niveau supérieur, faisant intervenir d'autres principes, constituants et relations, ne relèvent pas de la composante discursive, mais du module référentiel. Le principe appliqué ici est tout à fait analogue à celui que j'ai utilisé précédemment pour saisir la frontière entre structures syntaxiques et discursives.

Ainsi, dans le dialogue en librairie annexé, on peut distinguer quatre échanges: un échange d'ouverture (lignes 1-2), un échange de requête d'un livre (2-12), un échange d'offre de commande (12-48) et un échange de clôture, dont on peut décrire la structure hiérarchique discursive, assez

complexe pour les deux échanges centraux. Les relations entre ces échanges: d'une part les relations d'ouverture et de clôture entre les échanges initial et final et les échanges centraux et, d'autre part, la relation entre les deux échanges centraux, passage d'un achat non satisfait à une offre de commande, ne relèvent pas d'un module discursif, mais du module référentiel. Corollairement, les unités ainsi construites, dénommées parfois transaction ou incursion, mais qui n'ont jamais pu être définies avec la précision de l'échange, relèvent de la structure praxéologique et doivent être définies dans les termes de celle-ci.

J'aboutis ainsi à une délimitation précise du champ des structures que j'appelle discursives, qui va de l'acte discursif (unité minimale telle qu'elle a été définie dans Roulet 1991) à l'échange indépendant (unité maximale).

Références bibliographiques

- ASTON G. (ed) (1988), *Negotiating service. Studies in the discourse of bookshop encounters*, Bologne, CLUEB.
- AUCHLIN A. & ZENONE A. (1980), "Conversations, actions, actes de langage: éléments d'un système d'analyse", *Cahiers de linguistique française* 1, 6-41.
- BANGE P. (1992), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hatier-Didier.
- BENVENISTE E. (1966), "Les niveaux de l'analyse linguistique", *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 119-131.
- BERRENDONNER A. (1990), "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- BOUCHARD R. (1987), "Structuration et conflits de structuration", in COSNIER J. & KERBRAT-ORECCHIONI C. (eds), 73-104.
- BOUCHARD R. (1993), "L'interaction comme moyen d'étude: interaction et processus de production écrite", in J.-F. HALTÉ (ed): *Inter-actions*, Metz, Centre d'analyse syntaxique de l'Université.
- CHARAUDEAU P. (1989), "La conversation entre le situationnel et le linguistique", *Connexions* 53, 9-22.

- CHARAUDEAU P. & al. (1991), *La télévision - Les débats culturels "Apostrophe"*, Paris, Didier Erudition.
- CHARAUDEAU P., CROLL A. & GORMATI Y. (1991), "Les outils de l'analyse du verbal", in CHARAUDEAU & al., 233-266.
- COSNIER J. & KERBRAT-ORECCHIONI C. (eds) (1987), *Décrire la conversation*, Lyon, PUL.
- FERRARI A. (1992), "Encore à propos de *parce que*, à la lumière des structures linguistiques de la séquence causale", *Cahiers de linguistique française* 13, 183-214.
- FERRARI A. (1994), *Connessioni. Uno studio integrato della subordinazione avverbiale*, Genève, Slatkine.
- DE FORNEL M. (1986), "Remarques sur l'organisation thématique et les séquences d'action dans la conversation", *Lexique* 5, 15-36.
- GHIGLIONE & TROGNON A. (1993), *Où va la pragmatique?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- HAEGEMAN L. (1994), *Introduction to government and binding theory*, Oxford, Basil Blackwell.
- KALLMEYER W. (1985), "Handlungskonstitution im Gespräch: Dupont und seine Experten führen ein Beratungsgespräch", in E. GÜLICH & T. KOTSCHI (eds), *Grammatik, Konversation, Interaktion*, Tübingen, Niemeyer, 81-122.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1990), *Les interactions verbales*, t. I, Paris, Colin.
- MILNER J.-C. (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- MOESCHLER J. (1989), *Modélisation du dialogue*, Paris, Hermès.
- PIKE K.L. (1967), *Language in relation to a unified theory of the structure of human behavior*, La Haye, Mouton.
- RÉMI-GIRAUD S. (1987), "Délimitation et hiérarchisation des échanges dans le dialogue", in COSNIER J. & KERBRAT-ORECCHIONI C. (eds), 17-72.
- ROULET E. (1981), "Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", *Etudes de linguistique appliquée* 44, 7-39.

- ROULET E. (1990), "A propos des niveaux de l'analyse linguistique", in R. LIVER I. WERLEN & P. WUNDERLI (eds): *Sprachtheorie und Sprachwissenschaft*, Tübingen, G. Narr, 221-230.
- ROULET E. (1991), "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours", *Cahiers de linguistique française* 12, 53-81.
- ROULET E. (1992), "On the structure of conversation as negociation", in J.R. SEARLE & al., 91-99.
- ROULET E. (1993), "La phrase: unité de langue ou unité de discours?", in *Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à Michel Burger*, Genève, Droz, 101-110.
- ROULET E. (1995a), "L'analyse du dialogue dans une approche modulaire des structures du discours: l'exemple du dialogue romanesque", in F. HUNDSNURSCHER & E. WEIGAND (eds): *Future perspectives of dialogue analysis*, Tübingen, Niemeyer, 1-34.
- ROULET E. (1995b), "L'analyse du dialogue comme forme et comme activité discursives", in BEACCO J.-C., LUZZATI D. & MURAT M.: *Actes du colloque sur le Dialogique du Mans*.
- ROULET E. & AL. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- SEARLE J.R. (1992), "Conversation", "Conversation reconsidered", in SEARLE J.R. & al., 8-29, 137-147.
- SEARLE J.R. & al. (1992), *(On) Searle on Conversation*, Amsterdam, J. Benjamins.
- VANDERVEKEN D. (1992), "La théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation", *Cahiers de linguistique française* 13, 9-61.
- VION R. (1992), *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.

Annexe: Transcription d'un dialogue enregistré le 17.11.79 à la librairie Rousseau à Genève entre un client (C) et le libraire (L)

- 1 L. Monsieur - bonjour
C. Bonjour Monsieur - Est-ce que vous avez CONTES ET
NOUVELLES D'OSCAR WILDE?
L. OSCAR WILDE - En français?

- 5 C. Heu oui
 L. Bon
 C. S'il vous plaît -
 L. Dans quelle collection?
 C. - J'sais pas heu c'que vous avez
 10 L. Bon (*il cherche au rayon, 9 secondes*) - Cher Monsieur j'ai rien
 C. Vous avez rien?
 L. Non j'ai rien - faut que j'veux commande
 C. - Hmm ça va?
 L. Alors ça doit exister en FOLIO
 15 C. En FOLIO
 L. Sauf erreur - j'veais d'ailleurs vérifier ça tout d'suite - WILDE (*il cherche dans un catalogue, 6 secondes*) - alors en FOLIO y a LE CRIME DE LORD ARTHUR SAVILE ET AUTRES CONTES voilà.
 20 C. Voilà
 L. Oui - alors ils ont pris simplement un titre - c'est traduit par LACK - ouais - ben voilà - ça c'est les contes de WILDE - (*il change de catalogue, 3 secondes*)
 C. Par contre
 25 L. En en LIVRE DE POCHE - j'crois qu'il existe aussi un titre en POCHE (*il prend un autre catalogue*) - tout court - POCHE CLASSIQUE WILDE (*il cherche dans un catalogue, 7 secondes, puis il lit*) LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY - LA BALLADE DE LA GEOLE - DE LA GEOLE - DE READING -
 30 C. L'ARTISTE EN PRISON - ouais ça c'est le - c'est les - les écrits heu de prison - et LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY - ça c'est le petit roman - alors en fait c'est dans FOLIO que vous trouvez
 C. Ah - parce que c'est juste pour un conte - pis ch'sais pas s'il y est pas là d'dans heu
 35 L. Bien s'il est pas là-dans ben c'est pas grave parce qu'moi j'peux l'avoir heu jle
 C. C'est vrai?
 L. garderai pour l'stock - alors vous r'passez mardi - heu, vous
 C. Ouais, ouais
 40 L. r'gardez ça on r'garde ça ensemble pis si ça vous
 C. Parce que c'est
 L. convient pas heu - c'est pas grave du tout
 C. Y a juste un conte chte que j'dois mettre en scène alors
 L. Ouais ouais ecco - ben on r'gardera ça ensemble - mardi après-midi - d'accord ?
 45 C. Ouais ouais d'accord - parfait - vous
 L. OK j'le commande?
 C. Vous réservez comme ça?
 L. Oui
 50 C. D'accord - merci beaucoup
 L. Au r'voir Monsieur - merci.
 C. Au r'voir Monsieur - Ça va m'faire environ vers combien?
 L. Ça vous r'viendra euh - ou ça vous r'viendrait (*il consulte le catalogue, 2 secondes*) - oufsfe heu quatre francs
 55 C. Bon d'accord - merci
 L. Au r'voir
 C. Merci beaucoup